



La lettre N°19 - mercredi 9 juin

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 7 juin** 18h : Commission des résolutions du PS sur le texte de la Convention Nationale pour la Rénovation
- **mardi 8 juin** 18h30 : Commission Mixte paritaire sur la Projet de Loi "Dialogue Social dans la Fonction Publique"
- **mercredi 9 juin** 10h30 : Réunion sur l'organisation des Primaires au siège du PS
- **jeudi 10 juin** 20h : Cérémonie d'ouverture du 5^e festival international de folklore de Roche-la-Molière
- **jeudi 10 juin** 21h30 : Championnat d'Europe de Boxe – El Haddak/Kracik au stadium Maisonnial
- **vendredi 11 juin** 14h : Remise permis cycliste CM2 école de Villars (salle de la Libération)
- **samedi 12 juin** 11h : Assemblée générale Villars Basket
- **samedi 12 juin** 19h : Fête de l'Amicale Laïque du centre à Roche-la-Molière
- **dimanche 13 juin** 9h : 4^e Rencontres de la forme au Parc Jean Marc de Villars
- **dimanche 13 juin** 15h : ½ finale retour du Trophée Jean Prat Rugby : Bourg-en-Bresse / CASE Saint-Etienne

A l'Assemblée Nationale

Pourquoi nous refusons cette réforme des Collectivités Locales

L'Assemblée Nationale a adopté par 276 voix contre 240 la réforme des collectivités locales, l'UMP votant seule en faveur du texte en raison de l'abstention du Nouveau Centre et du vote contre de la gauche. Le Sénat l'examinera en seconde lecture à partir du 28 juin. Le groupe socialiste a dit vouloir saisir le Conseil constitutionnel sur ce texte comme vous pouvez le voir sur la vidéo de l'explication de vote dont était chargée mon collègue Bernard Derosier.



[Lire la suite et regarder la vidéo sur le blog...](#)

L'Actualité

La loi NOME sur l'électricité : explosion des tarifs et privatisation du service public



A partir de ce mardi 8 juin 2010, les députés examinent le projet de loi du gouvernement sur la « nouvelle organisation du marché de l'électricité » (NOME). Les conséquences tarifaires pour les usagers seront considérables, consacrant une explosion des prix de l'électricité – après celle du gaz –, autant que la poursuite de la privatisation du service public.

D'où vient la loi NOME ?

Alors que les tarifs français de l'électricité sont parmi les plus bas d'Europe, la loi NOME répond à une demande de la Commission européenne, qui souhaite restreindre le droit, pour la France, de pratiquer des tarifs réglementés en matière d'électricité (moins cher pour l'utilisateur), au motif que le prix de l'électricité est fixé sur un marché d'offre et de demande européen (et non national). De fait, l'alignement des prix du marché français sur les prix pratiqués sur le marché européen « libre », occasionnerait pour la France, et principalement pour EDF (qui distribue 95 % de l'électricité en France), une perte de compétitivité, alors même que l'énergie française reste relativement peu coûteuse du fait d'un parc nucléaire très développé, amorti et rentable.

La commission Champsaur, installée par le gouvernement en 2008 pour trouver une solution acceptable tant pour la France que pour la Commission européenne, a préconisé un accès régulé des fournisseurs alternatifs (principalement GDF-Suez, mais aussi Powéo, Direct Energie, E. ON et ENEL) à l'électricité de base produite par EDF. Dans ce cadre, le gouvernement, à travers la loi NOME, souhaite obliger EDF à revendre à ses concurrents 25% de sa production nucléaire.

[Lire la suite sur le blog...](#)

La 1^{ère} circonscription

L'équipe des "Rouchons solid'R" aux 24h de Roche-la-Molière



Comme en 2008, l'équipe "Les Rouchons solid'R" emmenée par Régis JUANICO, député de la Loire, Olivier BROUILLOUX, 1er adjoint de Roche-la-Molière, Jacky GARNIER, conseiller municipal de Roche-la-Molière et Frédéric MORENO, Véronique FAYOL-NOIRETERRE, Cécile DE OLIVEIRA, Michèle BOUCHET, Brahim GAMRA et Jean-Pierre CHENEVAT participait les 5 et 6 juin dernier aux 24 heures de Roche-la-Molière, support cette année des championnats de France de l'épreuve.

L'équipe des Rouchons solid'R s'est honorablement classée 16e au classement général -sur 27 équipes- avec un total de 263,5 km, soit 151 tours du circuit autour du stade de Beaulieu.

[Lire la suite sur le blog...](#)

L'Analyse

Maurice Vincent, Régis Juanico et Jean-Louis Gagnaire défendent les dossiers "santé" auprès de la Ministre



Maurice Vincent, maire de Saint-Étienne et président de Saint-Étienne Métropole, **Régis Juanico**, député, conseiller général et **Jean-Louis Gagnaire**, député, vice-président de la région Rhône-Alpes, accompagnés de **Nadia Semache**, adjointe à la prévention et à la santé de la Ville de Saint-Étienne, ont été reçus au cabinet de Roselyne Bachelot, ministre de la santé et des sports, pour évoquer plusieurs dossiers importants en matière de santé pour la ville et l'agglomération.

Ils ont obtenu un réexamen de l'affectation des subventions MIGAC (Mission d'Intérêt général et d'aide à la contractualisation) et MERRI

(Missions d'Enseignement Recherche Référence et Innovation) au bénéfice du Centre Hospitalier Universitaire, un manque à gagner de 6 millions d'euros étant actuellement constaté au détriment du CHU.

Ils ont demandé la création de l'École de sage-femmes à Saint-Étienne, promise depuis 2007 par Xavier Bertrand, ancien ministre de la Santé. La Région s'est en effet engagée à financer les formations à hauteur de 500 000 euros et le problème des locaux est résolu.

[Lire la suite sur le blog...](#)

Parti Socialiste

La "Rénovation" est en marche au Parti Socialiste

Mardi, c'est une étape décisive du projet des socialistes qui s'est ouverte. Par 170 voix pour et 3 voix contre, le PS a adopté son texte pour l'organisation des primaires, la parité, le renouvellement (limitation du cumul des mandats) et la diversité. La Première secrétaire du PS, Martine Aubry a commencé son intervention en évoquant notre "devoir d'exemplarité".



[Lire la suite et regarder la vidéo sur le blog...](#)

L'image

Remise de l'insigne de Lieutenant-Colonel dans la réserve citoyenne de la Gendarmerie



[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juenco.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.